

Informations Municipales

Conseil Municipal du 25 juin 2013 : services à l'enfance

Après compte rendu des actes du Maire, le Conseil révisé les tarifs du restaurant scolaire de la manière suivante :

Nouveaux tarifs à compter du 1^{er} septembre 2013

4,44 € pour tous les enfants

5,47 € pour les adultes

3,10 € pour le troisième enfant

2,59 € pour l'enfant soumis à un régime spécifique

Anciens tarifs

4,40 € pour tous les enfants

5,42 € pour les adultes

3,07 € pour le troisième enfant

2,56 € pour l'enfant soumis à un régime spécifique

Le conseil décide en suite d'approuver la convention pour la gestion de la crèche, de la garderie périscolaire et du centre de loisirs avec AGDS, association lyonnaise à taille humaine basée dans le 9^e arrondissement.

Les objectifs de qualité de service sont améliorés, les modalités financières sont équilibrées et la gestion des services sera simplifiée. Il autorise Monsieur Le Maire à la signer. Cette convention prévoit le versement d'une dotation annuelle de 185 000 € dont l'évolution est plafonnée.

Le Conseil décide ensuite d'une modification budgétaire permettant de prévoir le versement des 5/12^e de cette dotation à AGDS pour l'année 2013.

Commission cadre de vie : Feu d'artifice du 13 juillet

Il sera tiré depuis le stade à 23h. De la musique, des rafraichissements seront prévus sur les terrains de basket. Rendez-vous à partir de 22h.

Votre mairie vous informe ...

Horaires d'été :

- La médiathèque sera ouverte aux horaires habituels tout le mois de juillet. Elle sera fermée du lundi 29 juillet au samedi 17 août inclus. Réouverture le mardi 20 août à 16h, aux horaires habituels.
- La mairie sera ouverte aux horaires habituels jusqu'à la mi juillet. Elle sera ouverte en semaine mais fermée les samedis, du 13 juillet au 17 août 2013 inclus. Elle sera exceptionnellement fermée le vendredi 16 août à l'occasion du pont du 15 août.

Informations des particuliers

- Particulier, Vend Monospace PEUGEOT 807 2.2 HDI ST, année 2003, 166 000 km, 7 sièges, 6 300 € à débattre, 06 98 47 19 36.

**Le Centre Communal d'Action Sociale
vous propose une SORTIE INTERGENERATIONS
JEUDI 29 AOÛT 2013 au TOUROPARC à Romanèche-Thorins en Saône et Loire.**



Le principe de cette journée est pour le participant d'accompagner une (ou des) personne(s) plus jeune(s). Ce peut-être son fils -et/ou- sa fille (quel que soit l'âge), son petits-fils, sa petite fille, ses arrières petits enfants, voire même un voisin ou une voisine d'une génération d'écart. Une des personnes (accompagnant ou accompagné) figurant sur le bulletin d'inscription doit obligatoirement habiter la commune de Solaize. Une personne seule peut être inscrite, mais dans la limite des places disponibles.

- Le nombre de places est limité à 100.
- **Départ** à 9h15 par autocar sur la place de la mairie de Solaize. **Retour** à Solaize vers 18h.

- La visite est libre (animaux, attractions, jeux d'eau, musée). Apporter le maillot de bain pour les jeux d'eau.
- Il y a une aire de pique-nique, des restaurants et un self (**repas non inclus dans l'inscription**)

IMPORTANT : l'adulte accompagnateur dont le nom figure en première ligne du bulletin d'inscription **est responsable** des personnes mineures qu'il a mentionnées sur son coupon



**BULLETIN D'INSCRIPTION A DEPOSER A LA MAIRIE DE SOLAIZE
AVANT LE 14 JUILLET 2013**

Impression : www.unigraphic.fr



NOM (adulte accompagnateur) Prénom

Adresse complète

Téléphone fixe Téléphone portable

Noms et prénoms des personnes accompagnées :

Enfant de 0 à 3 ans (nom – prénom) : Date de naissance : ... / ... /

Enfant de 3 à 12 ans : Date de naissance : ... / ... /

Enfant de + 12 ans : Date de naissance : ... / ... /

Nombre de repas envisagés au self de Touroparc : adultes enfants

Je prends note que la (ou les) personne(s) mineure(s) mentionnée(s) seront sous mon entière responsabilité.

Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public joint à ce bulletin d'inscription : + 12 ans et adulte : 12,00 € - enfant de 3 à 12 ans : 5,00 € - troisième enfant et – de 3 ans : gratuit

Fait à, le..... Signature :

« J'autorise le CCAS de Solaize à publier les photos prises lors de cette sortie du 29.08.2013 : clichés me concernant et concernant les personnes mineures ou adultes qui m'accompagnent. Pour des publications municipales exclusivement » OUI* NON* (*cocher la réponse correspondante)